

Région de Mopti  
Centre de Koro  
Commune rurale de Koro  
Société coopérative Sabery  
Tel : 79 35 36 64

République de Mali  
Un Peuple-Un But-Un Foi

## **RAPPORT DE SENSIBILISATION DE LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE "SABERY"**

Du 10 au 17 Décembre 2017 et suivant la feuille de route N° 02 du Maire de la commune rurale de Koro de 16 femmes de la société coopérative "sabery" de Koro accompagnées de la troupe yapo ont effectué une tournée de sensibilisation dans 15 villages de la commune rurale de Koro sur les violences faites aux femmes et aux filles.

### **Comme suit :**

Dimanche le 10 Décembre 2017 :

Téré et Benibana

Lundi 11 Décembre Pomorododiou Begné  
(Chez Alpha Togo); Gouiffal

Mardi 12 Décembre 2017 Péné, Karakamba, Togo-Tina

Mercredi 13 Décembre 2017 Sénguelingou, Ené sandiourou, saana

Jeudi 14 Décembre 2017 Gorobouro, Dim Na, Ogosanhi

Dimanche 17 Décembre 2017 Koro ville en présence des femmes des jeunes, ONG Iven le service de promotion de la femme, de l'enfant, de la famille, et les enseignants

Le centre d'Animation pédagogique CAP, le comité de Jumelage Koro Queven

### **\* Les objectifs de la sensibilisation :**

-Définir les différents formes et types de chacune des violences faites aux femmes ci-dessus citées aux populations

-Enumérer les conséquences des violences faites aux femmes aux filles sur elles-mêmes d'abord ensuite sur le développement socio-économique de la localité.

-Expliquer les manifestations de chacune des violences faites aux Femmes.

-proposer des méthodes de prévention et de traitement des violences faites aux femmes

-Faire le plaidoyer auprès des décideurs pour l'abandon de ces violences surtout la mise en œuvre des différents textes ratifiés par l'état pour la protection de la femme et de l'enfant (CEDEF) et CDE

### **Les thèmes traités sont**

## A/ Les violences morales et psychologiques :

- La répudiation
- Les injures
- Abandon prolongé de femme pour raison d'exode,
- La discrimination dans l'accès aux postes de responsabilité

## B/des violences physiques au corporelles

- Le mariage précoce /force
- Les viols (accentué à cause de l'insécurité)
- Les Coups et blessures
- Le harcèlement sexuel
- Le gavage des jeunes filles qui subissent le mariage précoce

## La stratégie d'animation :

Pour chaque thème on a défini, cité les différents formes et types de chacune des violences et énuméré leur conséquences sur les femmes et les filles et proposé des méthodes de prévention et de traitement

### Ex : La répudiation

1/Définition : est le fait de renvoyer de son propre chef son épouse du domicile conjugal sans tenir compte des dispositions l'égales

Selon les dispositions de l'article 58 du code mariage et de la tutelle du Mali, la répudiation est interdite mais les textes ne sont pas appliqués à la lettre car les femmes maîtrisent peu les textes

### 2/Les différents formes et types de répudiation qui existent dans notre société.

- Le mari répudie sa femme en mettant au dehors tous les effets personnels en lui intimant l'ordre de s'en aller.
- Certains répudient leur épouse, celle-ci reste au domicile conjugal avec séparation de corps et privation de nourritures jusqu'à ce qu'une décision de justice intervienne.

3  
-Le conjoint peut répudier son épouse en prenant lui-même l'initiative de chercher un véhicule pour embarquer les effets de son épouse.

-D'autres remettent les dièses de cola à la famille de la femme par le parrain du mari pour dire qu'ils ne veulent plus de celle-ci

-La répudiation existe aussi dans la vie sociale

**Les manifestations :** De la répudiation

-le changement de comportement du mari, le refus de donner le prix de condiments.

-Coups et blessures, les injures

La répudiation est un événement fréquent en général chez les polygames.

**II Les injures :** Il s'agit des expressions manquant de respect pour la forme, des tentatives d'infériorisation, de dévalorisation, de raidissement rabaissement dévalorisation etc

**a/ Les formes d'injures**

-Les injures publiques souvent en présence des propres enfants de la femme.

-Les injures non publiques à l'intérieur de la maison suivies de coups et blessures

-Les injures sexistes ; ce sont des grossières adressées à la femme ou à sa fille à partir des termes « telle mère, telle fille »

**III Abandon prolongé de femme pour raison d'exode :** Consiste à s'exiler tout en laissant derrière soi sa femme pendant un temps dépassant parfois cinq (5) ans c'est une situation qui entrave beaucoup de droits de la femme et des enfants de la victime. Les victimes souffrent et sont généralement à la merci des autres hommes qui sont présents soit des frères du mari des cousins, des manœuvres, des oncles du mari etc., c'est une violence faite aux femmes

**IV Le mariage précoce et ou forcé sont des violences faites aux filles :** qui ont aussi d'énormes conséquences dans la société.

\***Constat :** Les village sensibilisé étaient très contents de la bonne volonté des animatrices et ont remercié le comité Queven Koro d'avoir financé sabery

Car les violences faites aux femmes entraînent des conséquences d'ordre social, psychologique ou moral : humiliation isolement, dévalorisation de soi, risque d'imitation par les enfants dans le foyer.



4  
Recommandations de la société coopérative ou le plaidoyer auprès des décideurs et parleur financier.

1/Instruire toutes les femmes et filles pour «qu'elles connaissent leurs droits

2/Former et sensibiliser les femmes les filles et les hommes sur leurs droits et devoirs.

3/Renforcer les capacités financière des femmes pour leur permettre d'être plus indépendantes financièrement

4/Renforcer les organismes de protection de la femme et de l'enfant

5/La mise en œuvre totale des textes ratifiés par l'état pour la protection de la femme il s'agit-là de bien vulgariser la CEDEF (convention de l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et la CDE (convention des droits de l'enfant)

6/L'abandon des mariages forcé et ou précoce des filles qui sont causes de.

-L'abandon scolaire, l'exode rural des filles

-Corps et blessures

-Dépression mort

-Dislocation de la cellule familiale

-Fistules (vésico-vaginal, recto virginale) qui conduisent au divorce.

Fait à Koro, le 18 Décembre 2017

La secrétaire

Administrative

*Binta Rodio*

La présidente

*Djenéba*

Vu et approuvé par le Maire de la commune rurale de Koro



*[Signature]*

*Issaouga*